

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du vendredi 15 décembre 2023

| | | |
|---|----|---|
| Date de la convocation 08/12/2023 | 15 | <i>L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire).</i> |
| Date d'affichage 08/12/2023 | | |
| Membres : | | |
| En Exercice : | | |
| Présents : 11 | | Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE |
| Votants : 13 | | Représenté(e)s : Carine MARTIN par Marie-Laure CAMBOULAS, Cédric MARTINS par Sébastien CAYSSIALS |
| | | Excusé(e)s : Thibault CAMMAN, Guillaume POUJOL |
| | | Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS |

Objet: Demande de subvention fonds vert : rénovation de l'éclairage public village de Roussennac programme 2024 - DE_20231215_004

Monsieur le maire rappelle qu'une partie de l'éclairage public a été modernisée sur la commune durant l'année 2023. Afin de moderniser le reste du parc sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire de changer les luminaires actuels à lampes à sodium très énergivores. Les nouveaux luminaires seront équipés d'ampoules LED qui permettront une économie d'énergie à luminosité équivalente, et une gradation de l'intensité de l'éclairage.

Pour cela, la commune de Roussennac a fait appel au SIEDA de l'Aveyron pour estimer le coût d'une telle opération. Celui-ci est estimé à 91 800 € pour changer 107 luminaires.

Une aide de 36 050€ sera accordée par le SIEDA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public du programme 2024 pour un montant de 91 800 € HT, ces travaux pourraient débuter durant le deuxième semestre de 2024.
- de solliciter le concours du SIEDA de l'Aveyron
- de solliciter une demande de subvention au titre du programme fond vert ;
- de définir le plan de financement suivant :

| Aide concernée | Sollicitée ou déjà attribuée | Montant des travaux HT | Pourcentage | Montant de l'aide |
|------------------------|------------------------------|------------------------|-------------|-------------------|
| Sieda | Sollicitée | 91 800€ | 39,27% | 36 050€ |
| Etat | Sollicitée | | 30 % | 27 540€ |
| | | | | |
| Autofinancement | | | 30,73% | 28 210€ |

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 18-12-2023
012-211202064-20231215-DE_20231215_004-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 : roussennac.mairie@wanadoo.fr

- de préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2024 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de ce programme.




Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 16 décembre 2023
et publication ou notification
le 16 décembre 2023

Roussennac, le 16 décembre 2023.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 18/12/2023
012-211202064-20231215-DE_20231215_004-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC
☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 : roussennac.mairie@wanadoo.fr